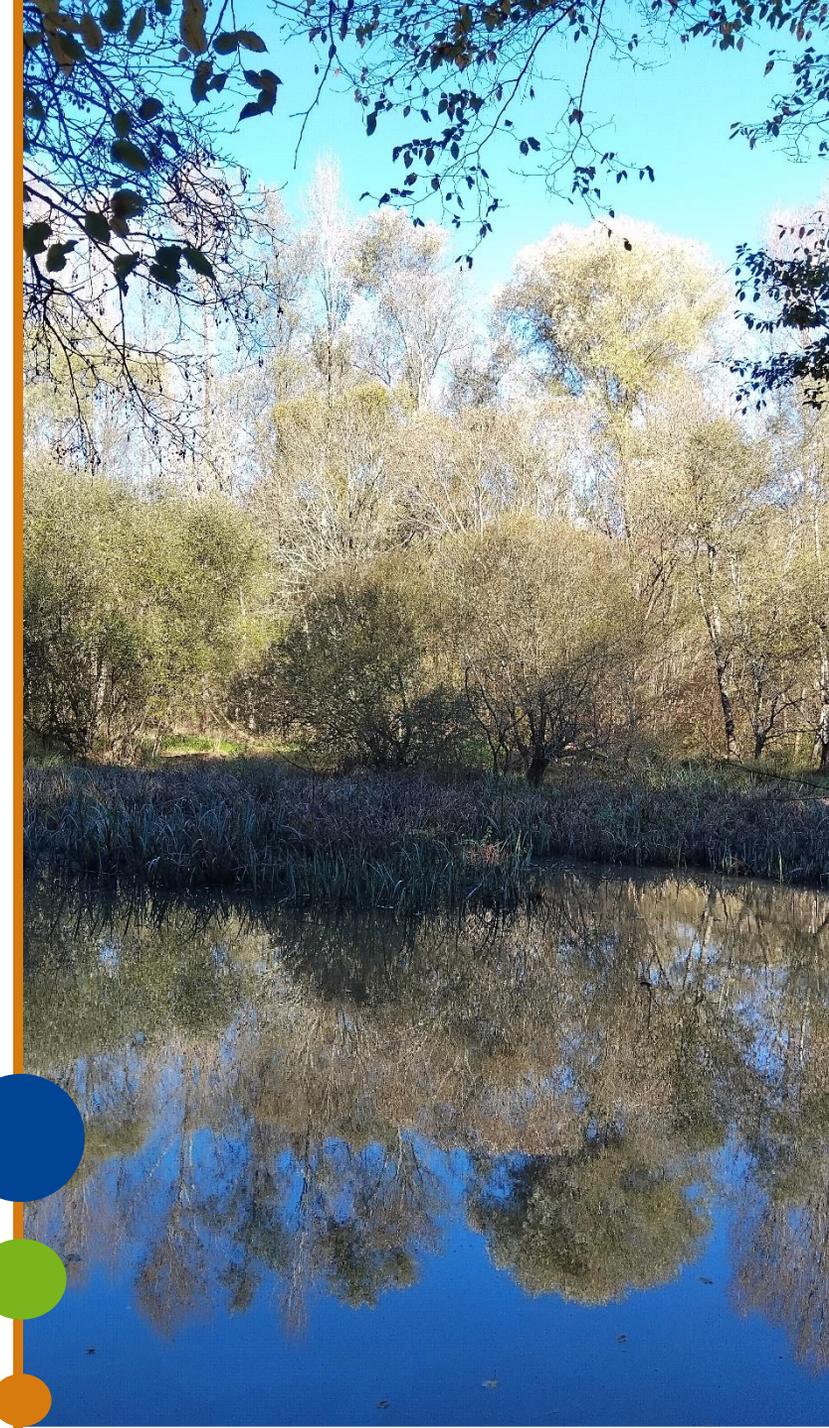


Comité de pilotage 2024 du site Natura 2000 FR7200691 Vallée de l'Euille

Comité de pilotage - 24 janvier 2025 - Soullignac (33)





Ordre du jour

Propos introductif

1. Prolongation de la période d'animation et de la Présidence du COPIL
 2. Natura 2000 sur la Vallée de l'Euille
 3. Evaluation des mesures de gestion
 1. Communication
 2. Contractualisation
 3. Hors contrat / Politique publique / Connaissance
 4. EIN
 5. Contexte sur le site
 6. Atteinte des objectifs
 4. Perspectives
- 



Ordre du jour

Propos introductif

1. Prolongation de la période d'animation et de la Présidence du COPIL
2. Natura 2000 sur la Vallée de l'Euille
3. Evaluation des mesures de gestion
 1. Communication
 2. Contractualisation
 3. Hors contrat / Politique publique / Connaissance
 4. EIN
 5. Contexte sur le site
 6. Atteinte des objectifs
4. Perspectives 2024





Propos introductif.

- Monsieur Jérôme GUILLEM, Conseiller régional et Président du Comité de pilotage Natura 2000.





Ordre du jour

Propos introductif

1. Prolongation de la période d'animation et de la Présidence du COPIL
2. Natura 2000 sur la Vallée de l'Euille
3. Evaluation des mesures de gestion
 1. Communication
 2. Contractualisation
 3. Hors contrat / Politique publique / Connaissance
 4. EIN
 5. Contexte sur le site
 6. Atteinte des objectifs
4. Perspectives 2024



- **Prolongation de l'actuelle période d'animation Natura 2000 et de la Présidence du COFIL :**
Rappel : la Région est structure porteuse de l'animation de ce site du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2026.
Marché en cours : durée d'un an seulement, attribué au Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) à compter du 23 février 2024.
→ Futur marché de deux ans, qui devrait être attribué fin février 2025.
 - **Proposition : prolonger la période d'animation, ainsi que la Présidence du Copil assurée par Jérôme GUILLEM, jusqu'à la fin du futur marché, soit deux ans après la date de notification de celui-ci.**
 - **Vote du COFIL.**
- 



Ordre du jour

Propos introductif

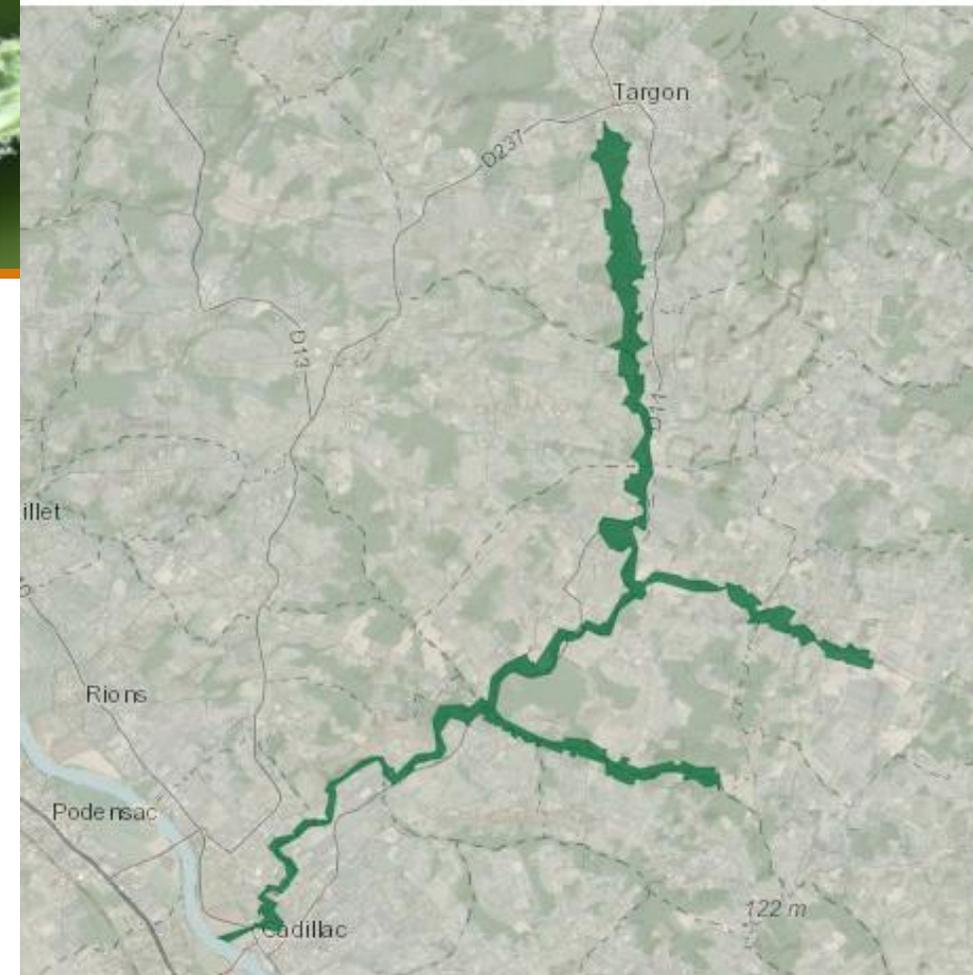
1. Prolongation de la période d'animation et de la Présidence du COPIL
2. **Natura 2000 sur la Vallée de l'Euille**
3. Evaluation des mesures de gestion
 1. Communication
 2. Contractualisation
 3. Hors contrat / Politique publique / Connaissance
 4. EIN
 5. Contexte sur le site
 6. Atteinte des objectifs
4. Perspectives





1. Natura 2000 sur la vallée de l'Euille

1. Conserver et restaurer les populations de mustélidés semi-aquatiques d'intérêt communautaire et favoriser leurs habitats.
2. Conserver et restaurer les habitats d'intérêt communautaire de forêt alluviale et de mégaphorbiaies.
3. Empêcher la régression des milieux agro-pastoraux.
4. Conserver et favoriser les populations de chiroptères ainsi que leurs habitats.
5. Améliorer la fonctionnalité hydrologique des cours d'eau pour garantir la conservation des espèces aquatiques d'intérêt communautaire.
6. Maintenir une diversification de la végétation arborée pour la conservation des chauves-souris forestières.





91E0* - Forêts
alluviales à *Alnus
glutinosa* et *Fraxinus
excelsior*
Très fort



6430 - Mégaphorbiaies
hygrophiles
Fort

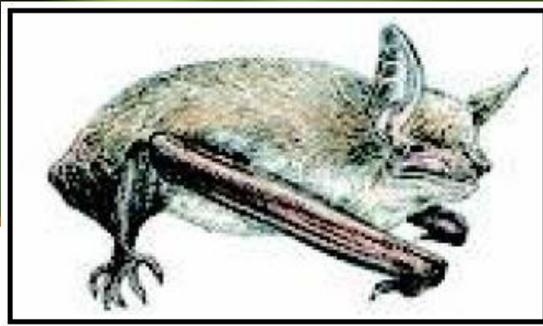


6510 - Prairies maigres de fauche - **Fort**





1356* - Vison d'Europe
Mustela lutreola
Très fort



1096 – Grand Murin – Myotis
myotis
Moyen



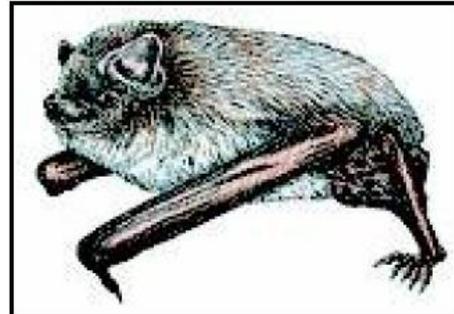
1096 – Grand Rhinolophe –
Rhinolophus
ferrumequinum
Fort



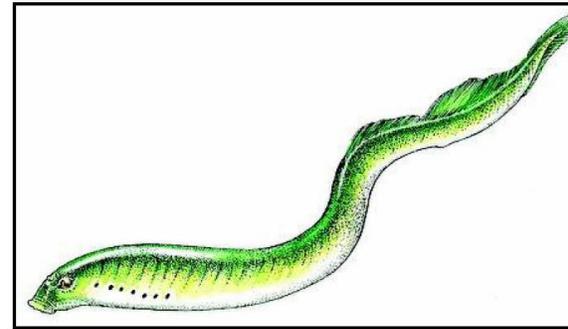
1323 – Murin de Bechstein –
Myotis bechsteini
Moyen



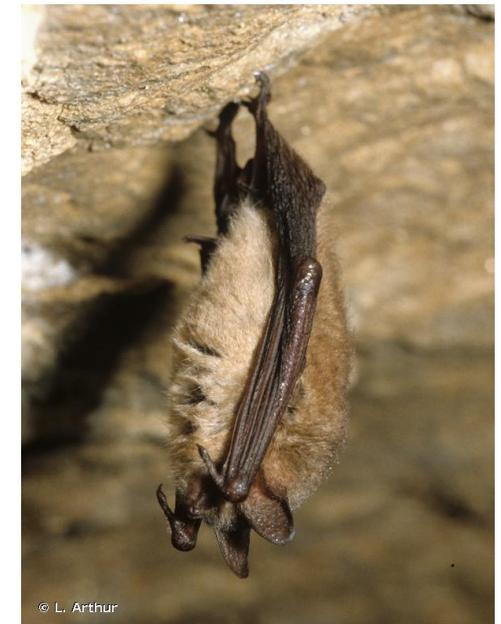
1308 – Barbastelle
d'Europe– Barbastella
barbastellus
Fort



1096 – Murin de
Schreibers– Myotis
schreibersii
Moyen



1096 - Lamproie de Planer –
Lampetra planeri
Moyen



1321 – Murin à oreilles
échancrées – Myotis
emarginatus
Moyen



1355 - Loutre d'Europe – Lutra lutra
Très forte



1303 – Petit rhinolophe –
Rhinolophus hipposideros
Moyen



Outils contractuels

Contrats non-agricoles

Propriétaires,
collectivités,
associations...

Contrats agricoles
(MAEc)

Exploitants agricoles

Contrepartie financière

Charte Natura 2000

Reconnaissance de bonnes
pratiques en place

Propriétaires, collectivités,
associations...

Sans contrepartie financière





Ordre du jour

Propos introductif

1. Prolongation de la période d'animation et de la Présidence du COPIL
2. Natura 2000 sur la Vallée de l'Euille
- 3. Evaluation des mesures de gestion**
 1. Communication
 2. Contractualisation
 3. Hors contrat / Politique publique / Connaissance
 4. EIN
 5. Contexte sur le site
 6. Atteinte des objectifs
4. Perspectives





6 articles publiés en 2024

- Actes du congrès des élus Natura 2000 – Restauration de la Natura, 2024
- Le règlement européen relatif à la restauration de la nature publié
- La loi sur la restauration de la Nature a été votée
 - Dotation de soutien aux communes pour la protection de la biodiversité et pour la valorisation des aménités rurales
- Comite de pilotage : la présentation est en ligne
- Crise agricole : Agriculture et biodiversité – un destin commun

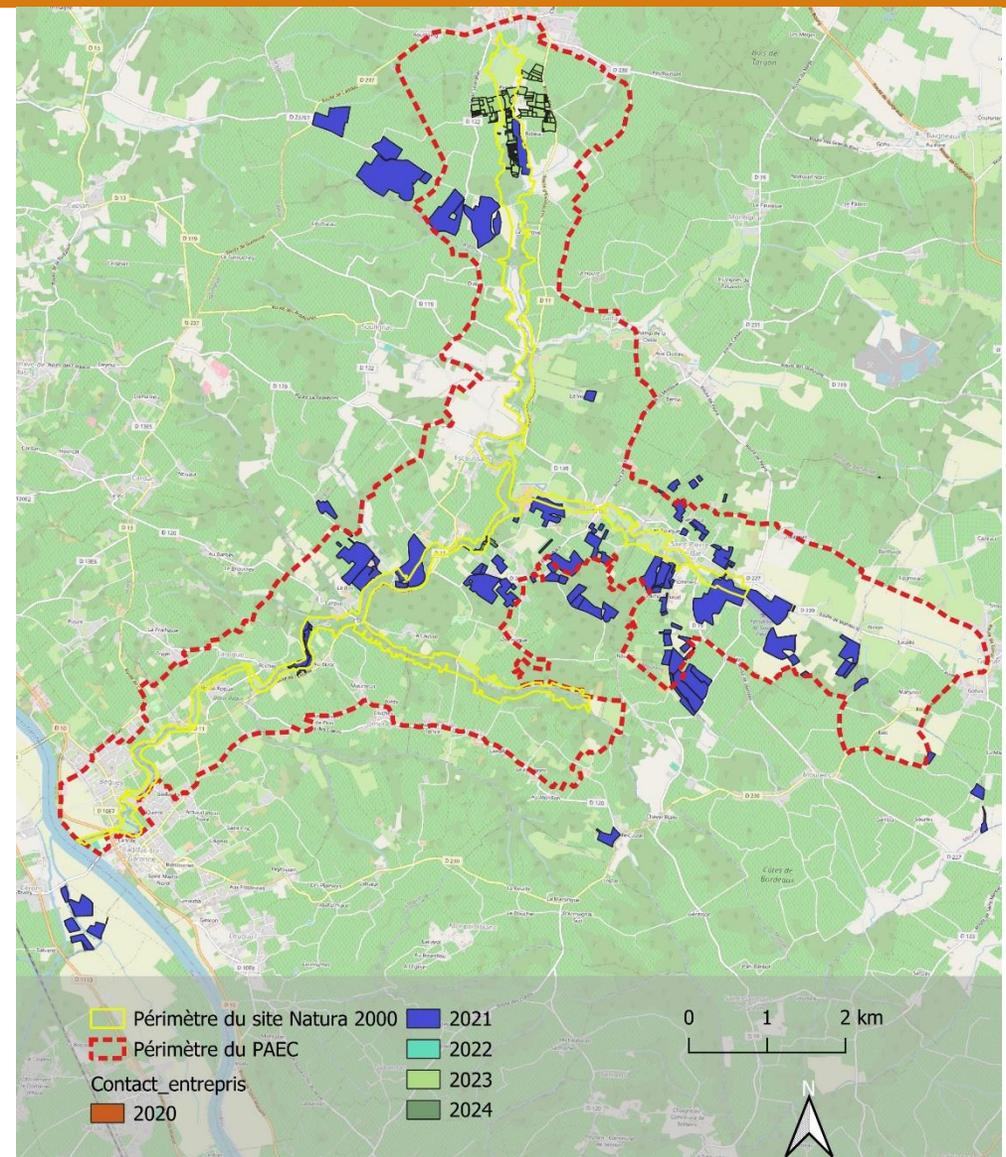
3. Evaluation des mesures de gestion

Prise de contact



1 nouveau diagnostic
0 nouvelle charte
0 MAEC

Période	Nombre de propriétaires identifiés
Avant 2024	34



Période	Code et dénomination de l'action	Surface (ha) / linéaire (ml) ou unitaire	% du prévisionnel de réalisation fixé par le DOCOB	Subvention prévisionnelle à prévoir	Etat d'avancement au 31/12/2024
Synthèse 2019-2024 1 diagnostic	GE1_4 - Maintien de la structure de la ripisylve	1 710 ml	11,3%	318,00 €	En attente de positionnement du propriétaire
	GE1f_7 - Amélioration de la structure de la ripisylve en mauvais état de conservation	2,76 ha	18,7%	440,00 €	En attente de positionnement du propriétaire
	GE2-1 Entretien de milieux ouverts et semi-ouverts par la fauche	2,69 ha	6,95%	1 855,00 €	En attente de positionnement du propriétaire
	GE2-2 Entretien de milieux semi-ouverts par gyrobroyage	2,32 ha	19,71%	1 675,00 €	En attente de positionnement du propriétaire
	GE3f_8 - Préservation des milieux boisés sénescents	5,42 ha	78%	11 500,00 €	En attente de positionnement du propriétaire
	RE1-1 Restauration de la structure de la ripisylve	1 710 ml	11,3%	2 500,00 €	En attente de positionnement du propriétaire
	RE1_2 - Amélioration de la diversité des écoulements	1 210 ml	24%	2 640,00 €	Choix de la procédure à clarifier
	RE2_4 - Restauration d'ouvrages de petite hydraulique	2	50%	40 000,00 €	Choix de la procédure à clarifier
	TU2_1 - Amélioration de la circulation des poissons migrateurs sur les ouvrages hydrauliques	2	50%	n.c.	Choix de la procédure à clarifier
TU3f-6 Irrégularisation de peuplements forestiers	2,45 ha	6%	2 000,00 €	Choix de la procédure à clarifier	



3. Evaluation des mesures de gestion

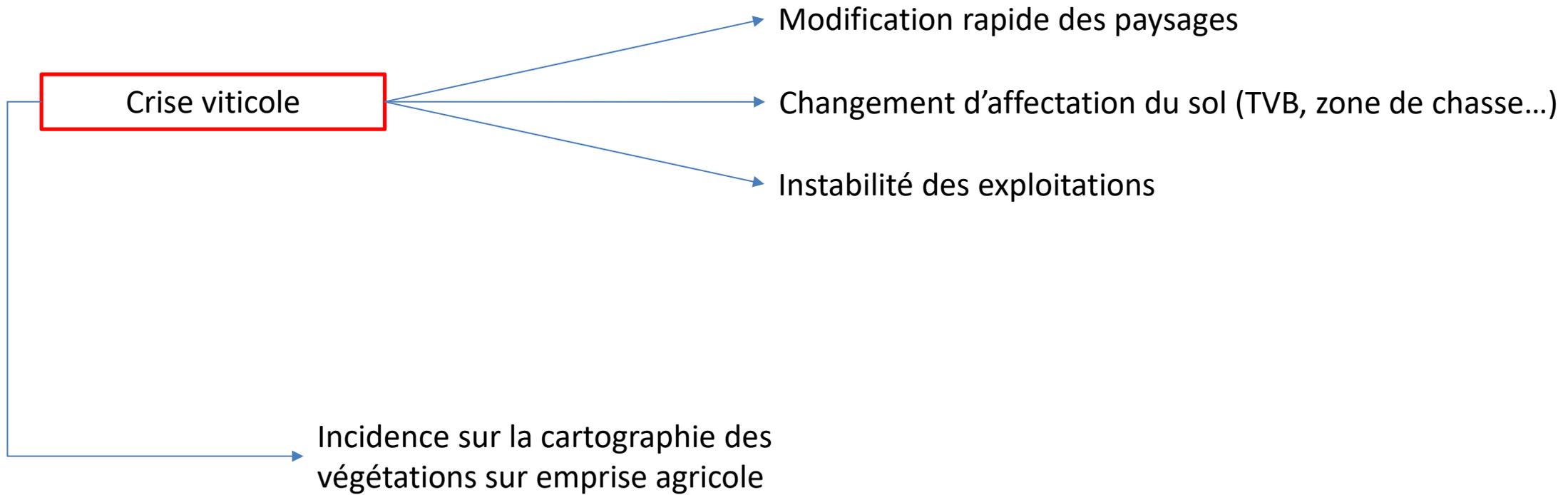
MAEC

Aucun contractualisation MAEC en 2024



La lutte biologique n'est plus ouverte à la contractualisation sur les territoires à enjeu biodiversité
Importante modification paysagère du territoire dans le cadre de la stratégie de sauvegarde de la viticulture





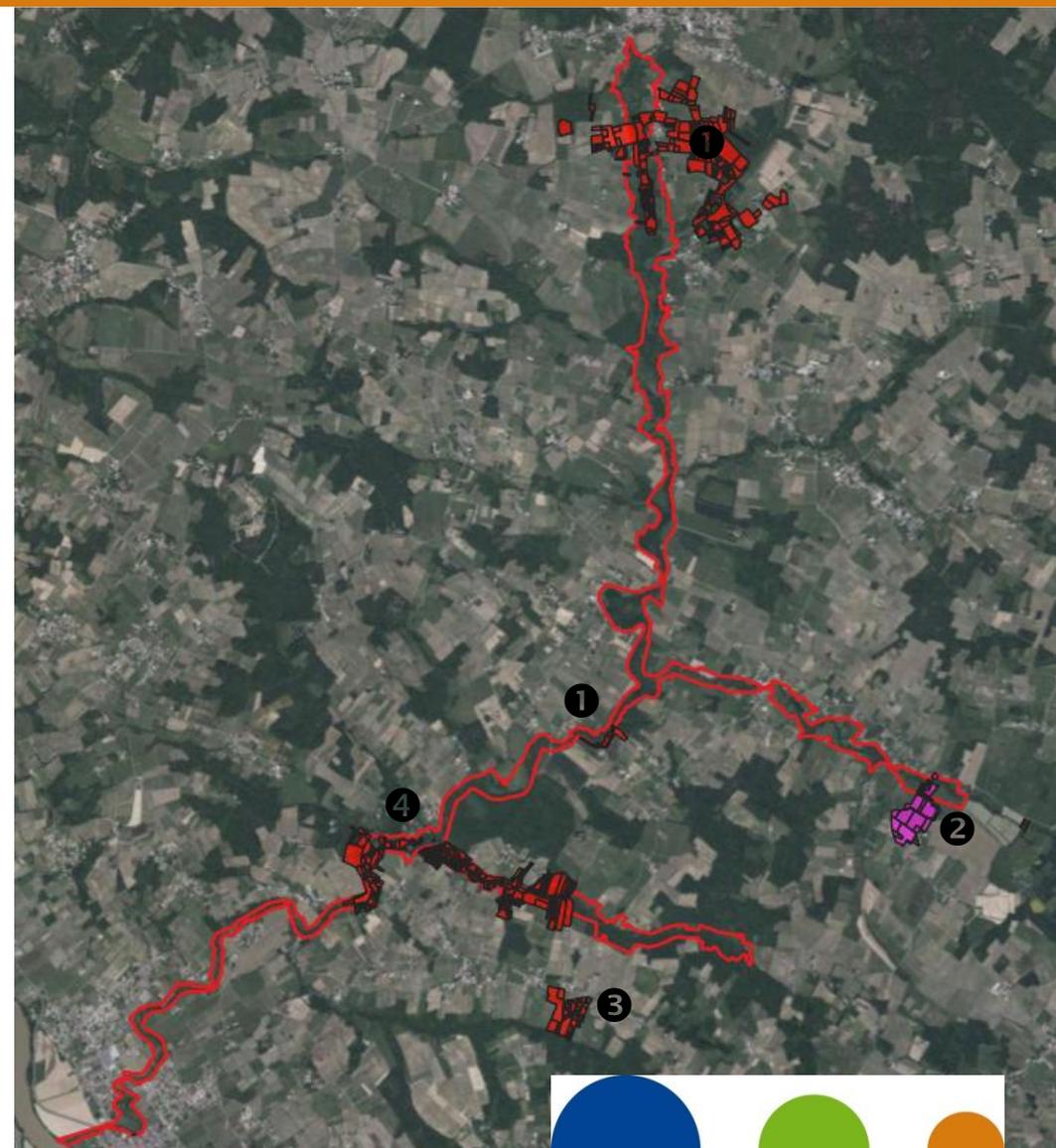
Période	Public ciblé	Nombre de contacts démarchés	Concrétisation	% de concrétisation	Surface engagée
2024	Propriétaire	3	0	0%	-
	Acteur socio-économique	-	-	-	-
Avant 2024	Propriétaire	10	2	20%	1,36 ha
	Acteur socio-économique	28	2	7,14%	-

**1 charte sur des engagements milieux
2 chartes sur des engagements activités
1 charte arrivée à échéance**



Stratégie d'acquisition d'espaces naturels –
CEN NA

- ① Diagnostics
- ② Opportunité
- ③ Pelouses sèches du Ricaud
- ④ Vallée de la Boye



3. Evaluation des mesures de gestion

Hors contrat

Stratégie d'intervention du SMABVO – Effacement du Lac de Laromet

Phase de travaux n°1 (Juin à Septembre 2025)

Abaissement de la digue

Création de l'ouvrage de vidange

Abaissement du plan d'eau

Mise en œuvre de filtres à MES en aval du plan d'eau

Première phase d'abaissement

Pêche de sauvegarde

Création d'un bassin de décantation au sein du plan d'eau

Curage des sédiments

Seconde phase d'abaissement

Arasement de la digue

Démolition du déversoir et de la passerelle piétonne

Recréation du lit entre le moine de vidange et la zone de connexion avec le tracé actuel de l'Oeuille

Démantèlement de l'ouvrage de vidange

Phase de travaux n°2 (Juillet-Octobre 2026)

Réalisation d'une pêche de sauvegarde

Création d'un bras de dérivation en rive droite

Recharge granulométrique du fond du lit à l'aval du plan d'eau

Travaux de restauration de l'Oeuille au sein du plan d'eau actuel

Travaux de terrassement

Mise en œuvre de la recharge granulométrique

Mise en œuvre de la recharge granulométrique mobilisable

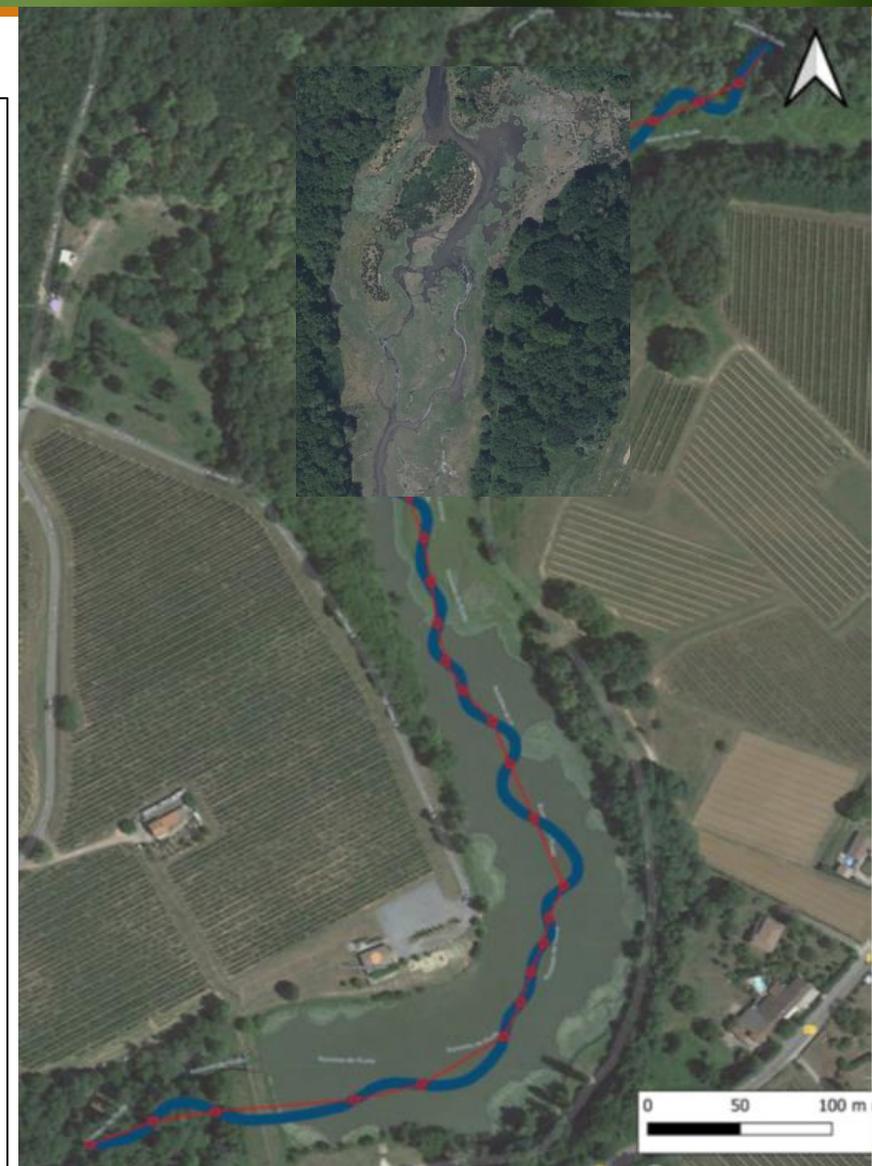
Mise en œuvre de blocs disposés de façon aléatoire

Mise en eau du nouveau lit et comblement du bras de dérivation

Création des annexes hydrauliques

Création des éléments structurant des aménagements d'accueil du public

Végétalisation



3. Evaluation des mesures de gestion

Hors contrat

Stratégie d'intervention du SMABVO –
Adaptation sur le Lac de Targon

Dernier point au 14 novembre 2024

Aucun scénario satisfaisant
gain écologique
maintien des usages
maitrise d'oeuvre
contraintes locales

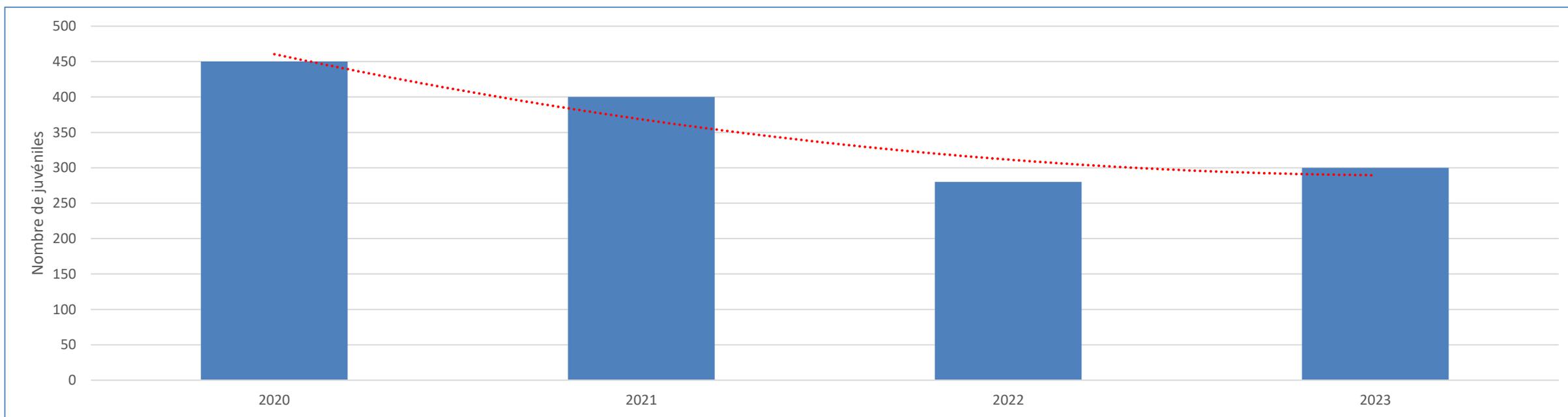
Manque de données hydrologiques
Analyse plus fine des évaluations de chaque scénario

A venir

Développement d'autres scénarios
Décision de la Mairie de Targon



Suivi de la reproduction des chiroptères cavernicoles



Pas d'inquiétude particulière sur un suivi qui porte seulement sur cinq ans, mais nécessité de mettre en perspective ces résultats avec les évolutions nationales qui sont peu favorables aux chauves-souris



Arrivée du vison d'Amérique sur le territoire



- 21 oct : 1ère donnée sur piège photos
-> Contact Grege, Grifs, Adpag pour établir la marche à suivre :
Décision de mettre en place un radeau en amont du site et de réfléchir aux possibilités de mise en place d'une campagne de piégeage)
- 20 nov : 2ème donnée sur piège photos + pose du radeau en amont du site entre le pont de Laubes et l'embouchure de la Boye
- 17 déc : mise en place de la campagne de piégeage sur un linéaire rive gauche (15 cages posées sur 4 à 5 stations)
- 20 déc : dernière donnée vison sur le piège photo, en pleine journée (16h20)
- 08 janvier : arrêt de la campagne de piégeage par manque de résultats et météo difficile avec de nombreuses fluctuations des niveaux d'eau : **pas de capture**



**Mention inquiétante d'un individu vivant au nord de la Garonne -
> colonisation vers le nord**

3. Evaluation des mesures de gestion Cartographie des habitats sur le projet d'extension

Projet d'extension

Travail d'identification des HIC réalisé en 2024.

Présence de quelles végétations -> Quels Habitats d'intérêt communautaire ?

Quels enjeux ?

→ Cartographie des végétations

→ Cartographie des habitats EUNIS

→ Cartographie des habitats d'IC

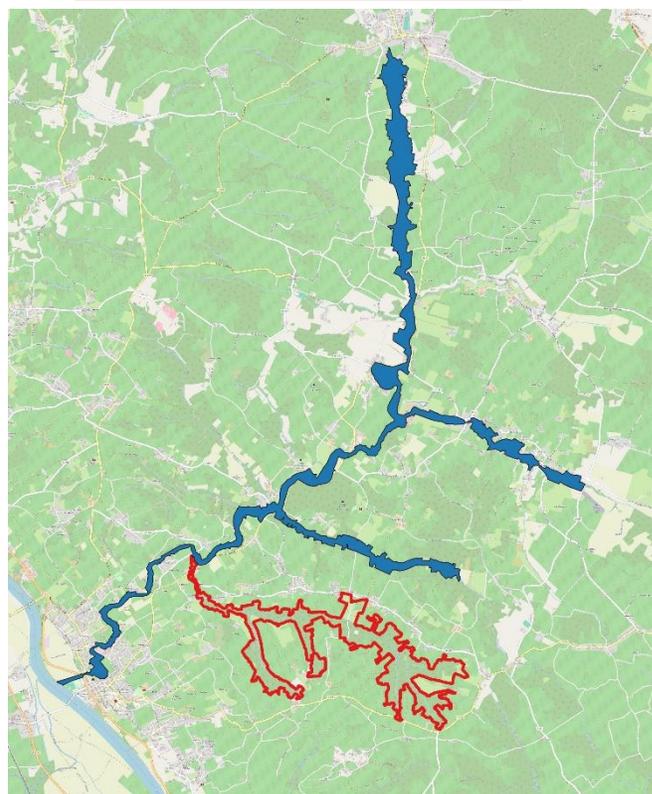
→ Cartographie des habitats d'espèces



Procédure mise en attente pour le moment.

Dans l'attente de crédits supplémentaires de l'Etat pour financer de nouvelles extensions de périmètre.

(Impact financier en termes de cartographies des habitats, de mise à jour du DOCOB, de contractualisation, d'animation Natura 2000...)

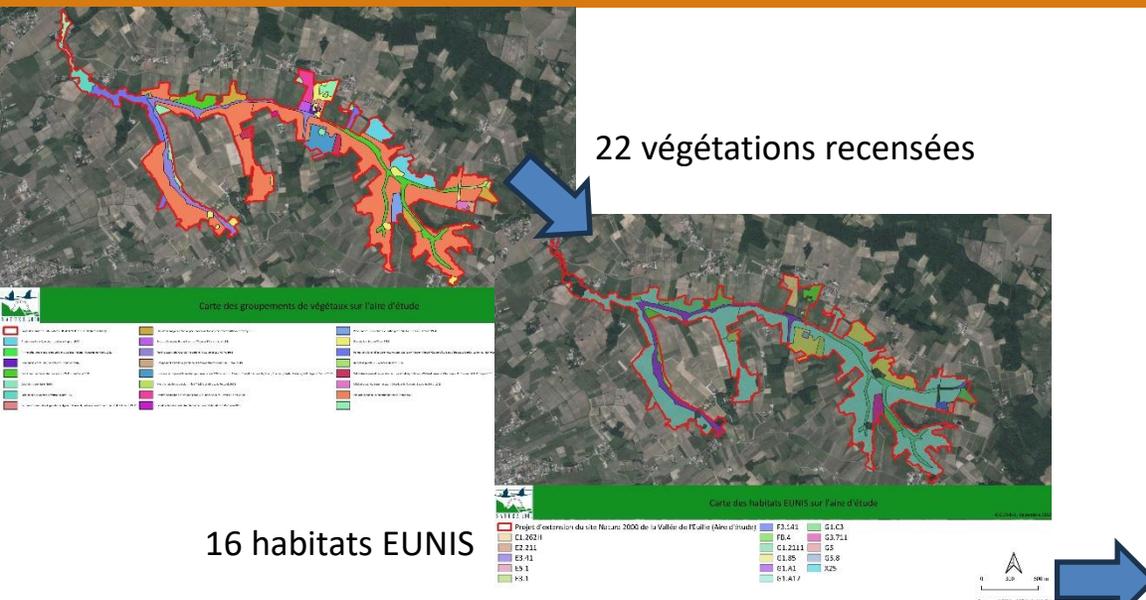


Carte de localisation du site Natura 2000 de la Vallée de l'Euille et de la proposition d'extension

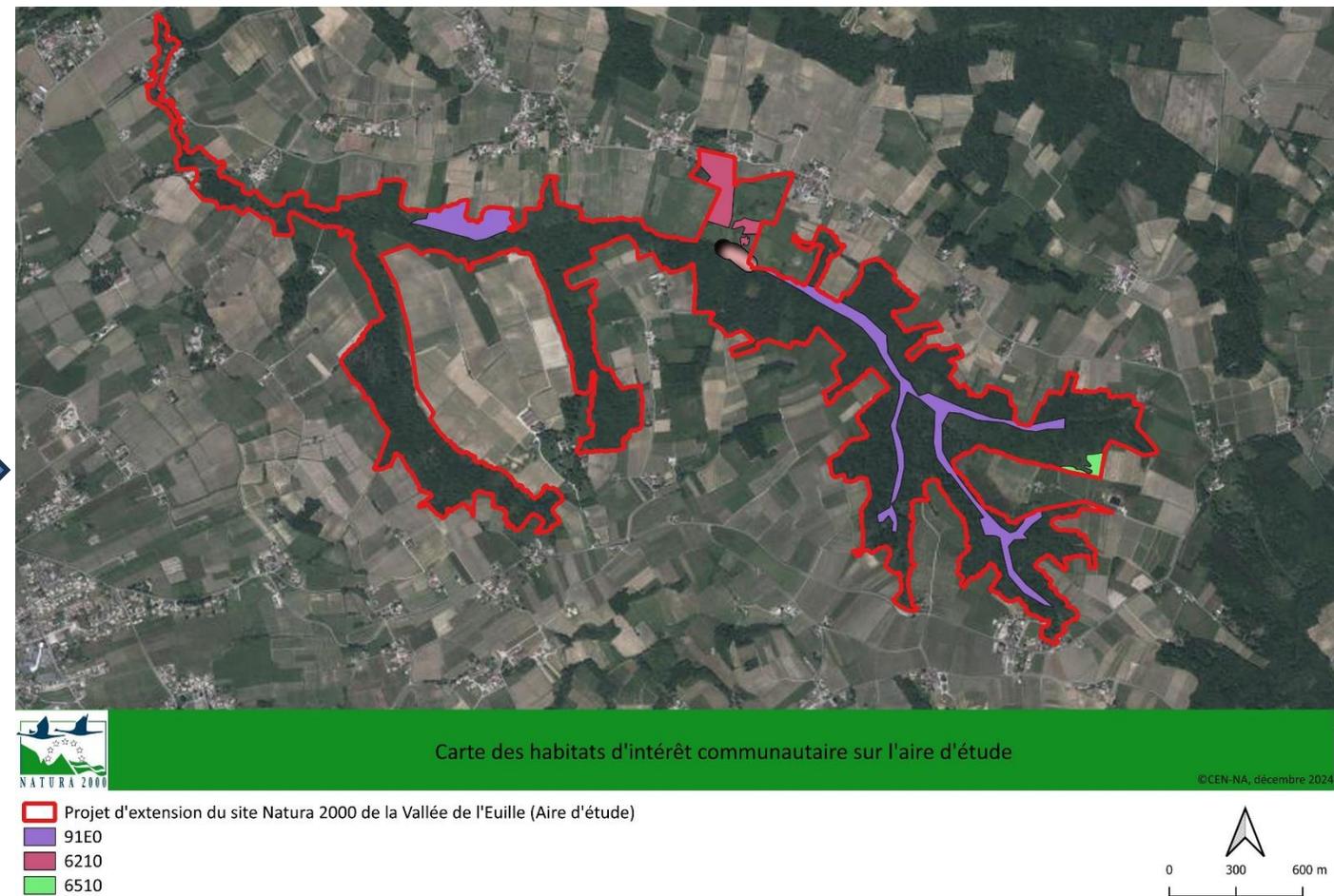
■ Emprise du site Natura 2000 de la Vallée de l'Euille
■ Projet d'extension du site Natura 2000 de la Vallée de l'Euille (Aire d'étude)

Source : ©OSM, ©CENIA, ©INPN





- 4 habitats d'intérêt communautaire**
- **6210 – Pelouses sèches à orchidées (0 + 4,41 ha)**
 - **6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles (6,42 + 138 ml)**
 - **6510 – Prairie de fauche (31,52 + 0,95ha)**
 - **91E0 – Forêt alluviale à aulne et frêne (64,18 + 16,92 ha)**
- Absence d'un habitat spécifique lié aux hêtres**



Aucun projet soumis

- Projet d'élevage porcins à Porte de Benauges (Pas d'EIN pour le moment)

EIN depuis 2019

- *Projet 1* : Construction d'un lotissement (Targon) - Demande de précisions
- *Projet 2* : Permis de construire (Saint-Pierre-de-Bat) – suite non connue
- *Projet 3* : Manifestation sportive (Cadillac) – Favorable sous réserve d'adaptations
- *Projet 4* : Réfection mur de soutènement en rivière (Cadillac) - Favorable sous réserve d'adaptations
- *Projet 5* : Arasement du barrage de Laromet (La Roque et Omet) - Favorable
- *Projet 6* : Manifestation sportive (Cadillac) – Favorable sous réserve d'adaptations

3. Evaluation des mesures de gestion

Etat de conservation

Habitats ou espèces d'intérêt communautaire	Surface ou population dans le DOCOB	Etat de conservation dans le DOCOB	Tendance sur la tranche 2016-2023	Tendance sur la tranche 2024	Etat de conservation estimé à la fin 2024	Remarques
6430 Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	3,97 ha	Mauvais	↘	↘	Mauvais à très mauvais	Perspective positive dans le cadre du PPG de l'Euille
6510 Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)	31,52 ha	Moyen	=	=	Moyen	Perspective mitigée entre la dépréciation des surfaces viticoles, le prix des denrées alimentaires, la crise dans le secteur de l'élevage...
91E0 Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)	64,18 ha	Moyen	↘	=	Moyen	Perspective positive dans le cadre du PPG de l'Euille et des perspectives de contrats



3. Evaluation des mesures de gestion

Etat de conservation

Habitats ou espèces d'intérêt communautaire	Surface ou population dans le DOCOB	Etat de conservation dans le DOCOB	Tendance sur la tranche 2016-2023	Tendance sur la tranche 2024	Etat de conservation estimé à la fin 2024	Remarques
1096 Lamproie de Planer <i>Lampetra planeri</i>	Non renseigné	Moyen	Non renseigné	Non renseigné	Non évalué	Perspective positive dans le cadre du PPG de l'Euille
1303 Petit Rhinolophe <i>Rhinolophus hipposideros</i>	Entre 50 et 150	A préciser	Non renseigné	Non renseigné	Non évalué	Perspective négative aux regards des évolutions nationales
1304 Grand Rhinolophe <i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Entre 50 et 100	A préciser	↗	=	Moyen	Perspective positive aux regards des évolutions nationales, mais attention à la robustesse des résultats
1308 Barbastelle d'Europe <i>Barbastella barbastellus</i>	Non renseigné	A préciser	↗	=	Moyen	Perspective positive aux regards des évolutions nationales, mais attention à la robustesse des résultats
1310 Minioptère de Schreibers <i>Miniopterus schreibersii</i>	Entre 10 et 50	A préciser	↘	=	Moyen à mauvais	Perspective négative aux regards des évolutions nationales
1321 Murin à oreille échanquée <i>Myotis emarginatus</i>	Entre 10 et 20	A préciser	↗	=	Moyen	Perspective positive aux regards des évolutions nationales, mais attention à la robustesse des résultats
1323 Murin de Bechstein <i>Myotis bechsteinii</i>	Entre 10 et 15	A préciser	Non renseigné	Non renseigné	Non évalué	Perspective négative aux regards des évolutions nationales
1324 Grand Murin <i>Myotis myotis</i>	Entre 10 et 50	A préciser	→	=	Moyen	Perspective négative aux regards des évolutions nationales
1355 Loutre d'Europe <i>Lutra lutra</i>	Non renseigné	Moyen	↗	=	Moyen à bon	Perspective positive dans le cadre du PPG de l'Euille et aux regards des évaluations nationales
1356 Vison d'Europe <i>Mustela lutreola</i>	Non renseigné	Très mauvais	↘	=	Très mauvais	Perspective négative aux regards des évaluations nationales

3. Evaluation des mesures de gestion

Atteinte des objectifs

Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels	Niveau de réalisation de l'objectif	Commentaires
ODD1 - Conserver et restaurer les populations de mustélidés semi-aquatiques d'intérêt communautaire et favoriser leurs habitats	OO1 - Favoriser les habitats d'espèces des mustélidés semi-aquatiques d'intérêt communautaire	42%	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de l'Euille, contractualisation potentielle
	OO2 - Réduire les causes de mortalité directe des mustélidés semi-aquatique d'intérêt communautaire	25%	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de l'Euille
	OO3 - Lutter contre le vison d'Amérique	25%	Une stratégie de lutte est en place dans le cadre du PNA Vison et se déploie sur le site
	OO4 - Maintenir la tranquillité du site lors de la période sensible	12%	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de l'Euille



Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels	Niveau de réalisation de l'action	Commentaires
ODD2 - Conserver et restaurer les habitats d'intérêt communautaire de forêt alluviale et de mégaphorbiaies	OO5 - Conserver les habitats d'intérêt communautaire humides par l'adaptation des pratiques agro-sylvicoles	14%	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de l'Euille, contractualisation potentielle
	OO6 - Rétablir la continuité écologique de la forêt alluviale	50%	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de l'Euille, contractualisation potentielle



Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels	Niveau de réalisation de l'action	Commentaires
ODD3 - Empêcher la régression des milieux agro pastoraux	OO7 - Promouvoir une gestion adaptée des prairies de fauche de basse altitude	2%	Diagnostic entrepris dans ce sens avec un propriétaire, en attente de positionnement final



Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels	Niveau de réalisation de l'action	Commentaires
ODD4 - Conserver et favoriser les populations de chiroptères ainsi que leurs habitats	OO8 - Préserver et diversifier l'offre en réseau de gîte	10%	Diagnostics entrepris dans ce sens avec des propriétaires, en attente de positionnement final
	OO9 - Favoriser la diversification du paysage	8%	La réalisation de cette action est limitée par la limitation des budgets accordés sur ce thème, cependant, un propriétaire réfléchi à son positionnement
	OO10 - Limiter les causes de mortalité des populations de chiroptères	50%	Une intention politique et technique a été posée dans la cadre du PPG de l'Euille
	OO11 - Améliorer la connaissance des espèces, des zones de chasse et de leur répartition	50%	Appel à projet en cours sur les chauves-souris





Ordre du jour

Propos introductif

1. Prolongation de la période d'animation et de la Présidence du COPIL
2. Natura 2000 sur la Vallée de l'Euille
3. Evaluation des mesures de gestion
 1. Communication
 2. Contractualisation
 3. Hors contrat / Politique publique / Connaissance
 4. EIN
 5. Contexte sur le site
 6. Atteinte des objectifs
4. Perspectives



- Réalisation d'une exposition itinérante
- Faire vivre les outils de communication (Exposition, site internet)
- Poursuite des démarches de contractualisation (Contrat Natura 2000 / Charte / accompagnement MAEC)
- Appui aux évaluations d'incidence Natura 2000
- Appui au territoire pour la mise en œuvre de politiques publiques
- Poursuite des suivis écologiques (Suivi de la reproduction des chauves-souris)
- Gestion administrative et financière du site





Merci pour votre participation

Pascal TARTARY : p.tartary@cen-na.org / 07.69.52.13.89

Comité de pilotage

21 décembre 2023

Cadillac (33)



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

